



Cour supérieure de justice - Cour de la famille

(nom du tribunal)

situé(e) au [redacted] Windsor, Ontario

Adresse du greffe

Formule 8A :

Requête en divorce

- ☒ simple (divorce seulement)
☐ conjointe

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels : Alameda, Antony [redacted]

Adresse : [redacted]

Téléphone et télécopieur : [redacted]

Adresse électronique : antony.alameda@courriel.com

Avocat(e) du/de la/des requérant(e)s

Nom : Esq. Charles Lacombe

Adresse : [redacted]

Téléphone et télécopieur : [redacted]

Adresse électronique : consultation@lacombedroit.ca

Intimé(e)(s)

Nom et prénom officiels : Thérèse [redacted] Alameda

Adresse : [redacted]

Téléphone et télécopieur : [redacted]

Adresse électronique : Therese.Kangourou@courriel.com

Avocat(e) de l'intimé(e)/des intimé(e)s

Nom : Me. George Hibou

Adresse : [redacted]

Téléphone et télécopieur : [redacted]

Adresse électronique : ghibou@hibounultavocats.com

☒ IL S'AGIT D'UNE CAUSE DANS LAQUELLE LE/LA REQUÉRANT(E) NE DEMANDE QUE LE DIVORCE.

À L'AUX INTIMÉ(E)(S) : UNE CAUSE DE DIVORCE A ÉTÉ INTRODUITE CONTRE VOUS DEVANT CE TRIBUNAL. LES PRÉCISIONS À CE SUJET FIGURENT SUR LES PAGES CI-JOINTES.

CETTE CAUSE EST RÉGIE PAR LA VOIE ORDINAIRE DU SYSTÈME DE GESTION DES CAUSES. Aucune date d'audience n'a été fixée, mais si un avis de motion vous a été signifié, il porte une date d'audience et vous ou votre avocat devriez vous présenter au tribunal pour l'audition de la motion. Un juge responsable de la gestion de la cause ne sera affecté à la cause que lorsqu'une des parties aura demandé au greffier du tribunal de fixer une date pour la tenue d'une conférence relative à la cause ou que lorsque l'audition d'une motion est fixée, selon celui de ces deux événements qui se produit le premier.

SI LA DATE DU PROCÈS N'A PAS ÉTÉ FIXÉE APRÈS 365 JOURS, le greffier du tribunal enverra un avertissement aux parties selon lequel la cause sera rejetée dans les 60 jours à moins qu'elles ne déposent la preuve que la cause a été réglée ou à moins que l'une d'elles ne demande la tenue d'une conférence relative à la cause ou d'une conférence en vue d'un règlement amiable.

SI VOUS DÉSIREZ VOUS OPPOSER À UNE DEMANDE DANS LA PRÉSENTE CAUSE, vous ou votre avocat devez préparer une Défense (formule 10 — un exemplaire devrait être joint), en signifier une copie au/à la requérant(e) et en déposer une copie au greffe, accompagnée d'un Affidavit de signification (formule 6B). VOUS NE DISEZ QUE DE 30 JOURS APRÈS QUE LA PRÉSENTE REQUÊTE VOUS EST SIGNIFIÉE (60 JOURS SI ELLE VOUS EST SIGNIFIÉE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA OU DES ÉTATS-UNIS) POUR SIGNIFIER ET DÉPOSER UNE DÉFENSE. SI VOUS NE LE FAITES PAS, LA CAUSE SE POURSUIVRA SANS VOUS ET LE TRIBUNAL PEUT RENDRE UNE ORDONNANCE ET L'EXÉCUTER CONTRE VOUS.

SI VOUS DÉSIREZ PRÉSENTER VOTRE PROPRE DEMANDE, vous ou votre avocat devez remplir la section réservée à la demande dans la Défense, en signifier une copie aux requérants et en déposer une copie au greffe, accompagnée d'un Affidavit de signification.

- Si vous désirez présenter une demande d'aliments, mais non une demande portant sur des biens ou une demande portant sur la possession exclusive du foyer conjugal et de son contenu, vous **DEVEZ** remplir un État financier (formule 13), en signifier une copie aux requérants et en déposer une copie au greffe.
- Toutefois, si votre unique demande d'aliments consiste en une demande d'aliments pour les enfants dont le montant est précisé dans les tables des Lignes directrices sur les aliments pour les enfants, vous n'avez pas à remplir, à signifier ni à déposer un État financier.
- Si vous désirez présenter une demande portant sur des biens ou une demande portant sur la possession exclusive du foyer conjugal et de son contenu, qu'elle comprenne ou non une demande d'aliments, vous **DEVEZ** remplir un État financier (formule 13.1, et non pas la formule 13), en signifier une copie aux requérants et en déposer une copie au greffe.

VOUS DEVRIEZ OBTENIR DES CONSEILS JURIDIQUES AU SUJET DE CETTE CAUSE IMMÉDIATEMENT. Si vous n'avez pas les moyens de payer un avocat, le bureau d'Aide juridique Ontario de votre localité pourra peut-être vous aider. (Rendez-vous à www.legaleid.on.ca/fr/.)

☐ **CETTE CAUSE CONSTITUE UNE REQUÊTE CONJOINTE EN DIVORCE. LES PRÉCISIONS À CE SUJET FIGURENT SUR LES PAGES CI-JOINTES.** La requête et les affidavits à l'appui seront présentés à un juge lorsque les documents auront été vérifiés pour s'assurer qu'ils sont complets.

Si vous demandez autre chose qu'un simple divorce, notamment des aliments, des biens ou la possession exclusive du foyer conjugal et de son contenu, reportez-vous à la page 1 pour lire les instructions sur l'État financier que vous devriez déposer.

le 17 avril 2024

Date de délivrance


Greffier du tribunal

ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX

REQUÉRANT(E) : Âge : **41** Date de naissance (j, m, a) : **21, 03, 1983**
Domicilié(e) à (municipalité et province) **Windsor, Ontario**
Prénom la veille de la date du mariage : **Antony**
Nom de famille la veille de la date du mariage : **Alameda**
Genre la veille de la date du mariage : ☒ Homme ☐ Femme ☐ Autre genre
Déjà divorcé(e)? ☒ Non ☐ Oui (Lieu et date du divorce précédent)
A résidé dans la province de l'Ontario pendant au moins un an immédiatement avant le dépôt de la requête : ☐ Non ☒ Oui

INTIMÉ(E)/COREQUÉRANT(E) : Âge : **39** Date de naissance (j, m, a) : **09, 08, 1986**
Domicilié(e) à (municipalité et province) **London, Ontario**
Prénom la veille de la date du mariage : **Thérèse**
Nom de famille la veille de la date du mariage : **[REDACTED]**
Genre la veille de la date du mariage : ☐ Homme ☒ Femme ☐ Autre genre ☐ Renseignements sur le genre non disponibles
Déjà divorcé(e)? ☒ Non ☐ Oui (Lieu et date du divorce précédent)
A résidé dans la province de l'Ontario pendant au moins un an immédiatement avant le dépôt de la requête : ☐ Non ☒ Oui

LIEN AVEC L'AUTRE PARTIE :
☒ Nous nous sommes marié(e)s le (date) **le 13 septembre 2017**
☒ Nous nous sommes séparé(e)s le (date) **le 14 avril 2024**
☒ Nous avons commencé à vivre ensemble le (date) **le 1 septembre 2017**
☐ Nous n'avons jamais vécu ensemble

CAUSES OU ACCORDS ANTÉRIEURS

Les parties ou les enfants ont-ils déjà pris part à une cause judiciaire?
☒ Non ☐ Oui
Les parties ont-elles conclu un accord écrit au sujet d'une question en litige dans cette cause?
☒ Non ☐ Oui (Indiquez la date de l'accord et les conditions de celui-ci qui sont en litige. Joignez des pages supplémentaires au besoin.)
Un avis de calcul et/ou un avis de recalcul a-t-il été émis par le Service des pensions alimentaires pour enfants en ligne dans cette cause?
☒ Non ☐ Oui (Indiquez la (les) date(s) de l'avis (des avis) de calcul ou de recalcul)
Dans l'affirmative, demandez-vous au tribunal de rendre une ordonnance d'aliments pour les enfants pour un montant différent de celui qui figure dans l'avis?
☐ Non ☐ Oui (expliquez)

DEMANDES

N'UTILISEZ LE PRÉSENT BLOC QUE SI CETTE CAUSE CONSISTE EN UNE REQUÊTE CONJOINTE EN DIVORCE.

NOUS DEMANDONS CONJOINTEMENT AU TRIBUNAL CE QUI SUIT :

Demandes visées par la Loi sur le divorce

- 00 ☐ un divorce
- 01 ☐ des aliments pour le conjoint
- 02 ☐ des aliments pour un ou plusieurs enfants (somme figurant dans la table)
- 03 ☐ des aliments pour un ou plusieurs enfants (somme autre que celle figurant dans la table)
- 04 ☐ la responsabilité décisionnelle en ce qui concerne l'enfant ou les enfants
- 05 ☐ le temps parental avec l'enfant ou les enfants

Demandes visées par la Loi sur le droit de la famille ou la Loi portant réforme du droit de l'enfance

- 10 ☐ des aliments pour le conjoint
- 11 ☐ des aliments pour un ou plusieurs enfants (somme figurant dans la table)
- 12 ☐ des aliments pour un ou plusieurs enfants (somme autre que celle figurant dans la table)
- 13 ☐ la responsabilité décisionnelle en ce qui concerne l'enfant ou les enfants
- 14 ☐ le temps parental avec l'enfant ou les enfants
- 15 ☐ une ordonnance de ne pas faire/de non-harcèlement
- 16 ☐ une indexation des aliments du conjoint
- 17 ☐ une déclaration de liens de filiation
- 18 ☐ une tutelle à l'égard des biens de l'enfant

Demandes portant sur des biens

- 20 ☐ l'égalisation des biens familiaux nets
- 21 ☐ la possession exclusive du foyer conjugal
- 22 ☐ la possession exclusive du contenu du foyer conjugal
- 23 ☐ le gel des avoirs
- 24 ☐ la vente de biens familiaux

Autres demandes

- 30 ☐ les dépens
- 31 ☐ l'annulation du mariage
- 32 ☐ les intérêts antérieurs au jugement
- 50 ☐ Autre (Précisez.)

N'UTILISEZ LE PRÉSENT BLOC QUE SI LE/LA REQUÉRANT(E) NE DEMANDE QUE LE DIVORCE DANS CETTE CAUSE.

JE DEMANDE AU TRIBUNAL CE QUI SUIT :

(Cochez s'il y a lieu.)

- 00 ☒ un divorce
- 30 ☐ les dépens

FAITS IMPORTANTS À L'APPUI DE LA REQUÊTE EN DIVORCE

- ☒ **Séparation** : Les conjoints sont séparés depuis la (date) le 14 avril 2024 et ☐ n'ont pas vécu ensemble depuis cette date dans une vaine tentative de réconciliation.
- ☒ **ont vécu ensemble pendant la ou les périodes suivantes dans une vaine tentative de réconciliation** : (Précisez les dates.)
le 14 avril 2023 - le 15 avril 2024
- ☒ **Adultère** : (Nom du conjoint) Thérèse [REDACTED] Alameda a commis l'adultère.
(Précisez. Il n'est pas nécessaire de nommer une autre personne, mais si vous le faites, vous devez alors lui signifier la présente requête.)
Élias Samir Saab
- ☐ **Cruauté** : (Nom du conjoint) _____ a fait preuve d'une telle cruauté physique ou mentale à l'égard de (nom du conjoint) _____ que la cohabitation est devenue intolérable. (Précisez.) _____

N'UTILISEZ LE PRÉSENT BLOC QUE SI CETTE CAUSE CONSISTE EN UNE REQUÊTE CONJOINTE EN DIVORCE.

Les détails de l'autre ou des autres ordonnances que nous demandons conjointement au tribunal sont les suivants :
(indiquez les montants des aliments et le nom des enfants à l'égard desquels des aliments, la responsabilité décisionnelle, le temps parental ou des contacts doivent faire l'objet d'une ordonnance.)

FAITS IMPORTANTS À L'APPUI DE NOS DEMANDES

(Énoncez ci-dessous les faits qui constituent le fondement juridique de vos demandes. Joignez des pages supplémentaires au besoin.)

ATTESTATION DU/DE LA REQUÉRANT(E)

(Si vous êtes représenté(e), votre avocat(e) doit remplir l'affidavition de l'avocat ci-dessous.)

Les articles 7.1 à 7.5 de la *Loi sur le divorce* et l'article 33.1 de la *Loi portant réforme du droit de l'enfance* prévoient que vous et l'autre partie devez :

- exercer votre responsabilité décisionnelle, votre droit au temps parental ou votre droit de contact à l'égard d'un enfant d'une manière compatible avec l'intérêt véritable de l'enfant;
- faire de votre mieux pour protéger l'enfant des conflits découlant de la présente affaire;
- tenter de régler vos questions de droit de la famille en ayant recours à des options de règlement extrajudiciaire des différends, dans la mesure où il convient de le faire (*pour de plus amples renseignements sur les options de règlement des différends qui s'offrent à vous, notamment la médiation reliée aux tribunaux, vous pouvez consulter le* **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.** *ou www.steps-to-justice.ca*);
- fournir des renseignements complets, exacts et à jour dans la présente affaire;
- vous conformer à toute ordonnance rendue dans la présente affaire.

Nous attestons/J'atteste que **nous connaissons/je connais** les obligations susmentionnées qui **nous incombent/m'incombent** aux termes de la *Loi sur le divorce* et de la *Loi portant réforme du droit de l'enfance*.

Remplissez la présente section si votre seule demande est une demande de divorce. [Signature]
L'Attestation de l'avocat ci-dessous.

le 12 avril 2024

Date de la signature

Remplissez la présente section si vous présentez une requête conjointe en divorce. Vous devez également remplir l'Attestation de l'avocat ci-dessous.

Date de la signature

Signature du (de la) cocontractant(e)

Date de la signature

Signature du (de la) corequérant(e)

ATTESTATION DE L'AVOCAT

Je m'appelle : Esq. Charles Lacombe

et je suis l'avocat(e) du/de la requérant(e) dans la présente cause. J'atteste que je me suis conformé(e) aux exigences de l'article 7.7 de la *Loi sur le divorce* et de l'article 33.2 de la *Loi portant réforme du droit de l'enfance* en ce qui concerne la réconciliation et l'obligation de discuter et d'informer.

le 12 avril 2024

Date



Signature de l'avocat(e)

Je m'appelle :

et je suis l'avocat(e) du/de la requérant(e) dans la présente cause. J'atteste que je me suis conformé(e) aux exigences de l'article 7.7 de la *Loi sur le divorce* et de l'article 33.2 de la *Loi portant réforme du droit de l'enfance* en ce qui concerne la réconciliation et l'obligation de discuter et d'informer.

Date

Signature de l'avocat(e)